



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 novembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2001

**Marché de Noël 2001 - conventions de partenariat avec Le Chaleuil
dau Pays Niortais et le Pôle Régional des Métiers d'Art**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain
GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis
EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

Excusés :

Conseillers :

M. Stéphane TRONEL

DELIBERATION D2014092001

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2001

Information Communication & Relations

Ext.

**Marché de Noël 2001 - conventions de partenariat avec Le
Chaleuil dau Pays Niortais et le Pôle Régional des Métiers d'Art**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Pour la seconde année consécutive, la Ville de Niort organise un marché de Noël en centre ville visant à créer une ambiance traditionnelle et authentique tout en favorisant l'expression des producteurs du terroir, de l'artisanat d'art et les commerçants niortais.

Ce marché se déroulera du 13 au 24 décembre 2001. Le périmètre est défini en concertation avec les partenaires de cette manifestation, comme suit :

- commerces de centre ville
- village de chalets au pied du Donjon.

Le village est composé d'un espace animation et de 28 chalets qui seront dédiés à un marché du terroir et à un marché d'artisanat d'art.

La Ville, maître d'ouvrage, délègue l'organisation du marché du terroir à l'association du Chaleuil dau Pays Niortais et l'organisation du marché d'artisanat d'art au Pôle Régional des Métiers d'Art. Les compétences dans l'organisation sont définies dans les conventions jointes qui sont soumises à votre approbation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le tarif de 1.700 F pour les chalets de 3,30 m de façade et de 2.000 F pour les chalets de 4,40 m de façade correspondant à une participation forfaitaire aux frais de mise en place ;
- émettre des titres de recettes directement auprès des producteurs en ce qui concerne le marché du terroir, auprès du Pôle Régional des Métiers d'Art pour le marché d'artisanat d'art et imputer les recettes correspondantes sur la ligne budgétaire 920.0241.7083 ;
- approuver les conventions à intervenir avec le Chaleuil dau Pays Niortais et le Pôle Régional des Métiers d'Art ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)